

Il est bien sûr que la poursuite d'un ou de plusieurs objectifs souhaitables, quels qu'ils soient, dans le secteur public ou privé, ne peut se faire sans les ressources nécessaires. Nous n'avons pas encore découvert de baguette magique ni de formule d'alchimie qui nous permettraient de réaliser sans effort les objectifs économiques ou sociaux.

Le gouvernement est toujours pris entre la répugnance naturelle des Canadiens, face à une hausse des impôts, et le souci d'améliorer l'aide aux défavorisés. Ici encore, monsieur le président, je crois que l'on pourrait considérer de nouveau la position du gouvernement devant la situation économique nationale, devant ceux qui jouissent du déséquilibre national représenté par l'inflation, le chômage et la pauvreté, et devant ceux qui souffrent de ce déséquilibre économique national et qui en désirent le redressement.

Il est important de considérer sérieusement où il faut prendre l'argent nécessaire au bien-être des citoyens.

Même si j'ai été élu député du Crédit social par les citoyens de la circonscription de Rimouski qui m'ont fait confiance en m'assurant une majorité suffisante, par rapport aux candidats des autres partis politiques, j'ai étudié toutes les lois actuelles et leurs amendements et je puis assurer la Chambre que je fais tout mon possible pour réfléchir et faire connaître mes opinions comme citoyen actuellement présent, et vivant dans les systèmes monétaire, économique et politique actuels.

Je m'exerce à voir les choses telles qu'elles sont actuellement, et non pas comme si nous étions déjà dans un système qu'on souhaite établir plus tard, et si les Canadiens sont réellement fatigués de payer trop de taxes, c'est à cause du système actuel. Je sais aussi que même dans ce système, il pourrait leur être possible à tous de payer moins de taxes, et même de participer généreusement au bien-être des citoyens sans revenus convenables ou suffisants, malgré l'existence d'une production nationale plus qu'abondante. Les connaissances que nous avons acquises dans la doctrine du Crédit social nous permettent probablement de mieux constater les lacunes du système capitaliste actuel, lacunes qui, nous le savons, peuvent être comblées même dans ce système capitaliste, sans qu'il soit nécessaire de tout chambarder, de tomber dans le socialisme, le communisme, le séparatisme ou le nationalisme étroit.

La terre appartient à tous les humains. Le soleil luit pour tout le monde. Voilà l'idéal que notre système capitaliste actuel peut réaliser immédiatement, dès que nous accepterons d'adopter quelques mesures précises ou quelques dispositions quant aux modes actuels de répartition des revenus et des impôts, des montants attribués à la capitalisation pour les prochaines années, à même la production réalisée en 1973 par le travail et le capital des 9 millions de citoyens qui constituent la force active de 22 millions de Canadiens. Toutefois, est-ce que les 13 millions de citoyens dépendants, sans travail ni capital, méritent d'être considérés comme des citoyens à part entière au sein de notre société capitaliste? Pourquoi existe-t-il des pauvres et des miséreux au milieu des riches et des millionnaires dans un pays prospère?

Monsieur le président, pour rétablir un équilibre convenable entre riches et pauvres au Canada, il n'est aucunement besoin de puiser à même les revenus gagnés par le travail ou le capital des citoyens producteurs pour verser un revenu personnel garanti aux citoyens dépendants, sans travail ni capital, ce que laisse trop facilement entendre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Il n'est pas nécessaire non plus de chercher ni une baguette magique, ni la pierre philosophale, ni une for-

Régime de pensions du Canada (n° 2)

mule d'alchimie. Non, il suffit de puiser seulement, année après année, dans notre magnifique production nationale, les sommes nécessaires pour assurer le revenu personnel garanti de tous les citoyens dépendants comme on trouve, dans cette même production nationale de l'année courante, les salaires pour rétribuer le travail des citoyens actifs, et verser l'intérêt ou les dividendes sur le capital des citoyens capitalistes, actifs eux aussi, dans leur participation à la production nationale de l'année courante.

Je ne fais pas de miracle, je ne fais pas de découvertes extraordinaires, monsieur le président. Je ne fais que regarder tout ce que le Créateur a mis à notre disposition, non seulement en matières premières, en ressources naturelles, mais aussi en intelligence humaine, qui peut être mise à contribution, non seulement au sein de ce gouvernement, mais aussi dans chacune de nos grandes et petites entreprises, dans chacune de nos maisons, où l'on ne demande qu'à donner son plein rendement, pour le bien-être de tous les citoyens canadiens et du monde entier.

Il est difficile de donner plus de détails, mais cela est la clé de l'équilibre économique national entre les personnes, les familles et les sociétés. Il ne s'agit d'aucun mystère, d'aucune trouvaille miraculeuse, d'aucune formule d'alchimie, d'aucune baguette magique. Allons voir dans les réserves secrètes des grandes sociétés millionnaires, multimillionnaires, nationales et multinationales, et nous y trouverons tout l'argent nécessaire pour accorder un revenu annuel garanti aux 13 millions de citoyens dépendants, qui ont tous le droit à la qualité de la vie, dans une société dont ils sont les citoyens à part entière, même s'ils ne reçoivent aucun revenu personnel, soit de leur travail ou des intérêts de leur capital.

J'ai en main tous les chiffres qui correspondent à cette affirmation concise, mais il ne sert à rien de les citer sans les explications nécessaires. Voilà la solution, et il ne s'agit que de s'en servir.

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur le président, mes remarques avaient été couchées sur papier, jeudi dernier, bien avant que prennent la parole, hier et aujourd'hui, les critiques de l'opposition et certains autres députés.

Donc, toute ressemblance avec leurs remarques n'est que coïncidence ou l'effet d'un pur hasard. J'entends bien refléter dans mon discours des idées, des opinions et des instances, voire même des demandes que m'avaient transmises plusieurs de mes commettants. Il me fait évidemment plaisir de prendre la parole encore une fois, au cours de cette session, pour appuyer un projet de loi qui profitera à des centaines, voire même des milliers de Canadiens et de Canadiennes, lorsque viendra le jour tant attendu et tant mérité de la retraite. Cependant, les personnes déjà à leur retraite verront dans cette initiative du gouvernement du Canada la volonté de subvenir de façon adéquate aux besoins de l'ensemble des citoyens.

● (1620)

On ne peut en effet s'empêcher de remarquer les étapes franchies à pas de géants depuis la dernière législature, qui avait aussi été productive, elle aussi, sur le plan social. Qu'il me suffise de rappeler, par exemple, les importantes modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, dont on pourra certes constater les avantages lorsqu'on remplira les formules de déclaration d'impôt pour l'année en cours et les années à venir.

Il me fait plaisir de reconnaître l'énergie et la détermination manifestées par le ministre de la Santé nationale et